

Uzès, le 25 Août 2018

**Invitation à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle
de CITRE-la coopérative
Vendredi 28 Septembre 2018
au Centre socio-culturel éducatif de Garrigues-Ste-Eulalie**

à 18h00 : Assemblée générale statutaire

Exercice social arrêté le 31 mars 2018.

- Accueil des coopérateurs et émargement des présences et pouvoirs.
Appréciation du quorum (1/5 des parts représentées).
- Désignation, parmi les associés présents,
d'un animateur de séance, de deux scrutateurs et d'un secrétaire.

Ordre du jour :

- Présentation du rapport de gestion, compte de résultat et bilan.
Evolution de CITRE-la coopérative pendant l'exercice écoulé et perspectives.
Observations du Conseil de Bienveillance.
- Questions/réponses relatives aux conventions de blocage et de rémunération
des comptes d'associés.

Les résolutions suivantes donneront lieu à un vote :

- Election du Conseil Coopératif (3 à 9 membres), à bulletin secret.
- Ratification des affectations des excédents (sur proposition du Conseil Coopératif).

à 19h00 : Débattre des perspectives de la coopérative.

- Récapitulatif des installations photovoltaïques qui seront réalisées au terme de l'année 2018 (à Sanilhac, inaugurée en Février, et à Garrigues, Collias, Sainte Anastasie, Dions qui seront réalisées cet automne !).
- Présentation du principe d'autoconsommation collective et des projets à envisager en Uzège-Pont du Gard.
- Divers façons de s'impliquer pour participer à la vie de la coopérative.
- Opportunité de mise en place d'un emploi de soutien pour le développement CITRE.

**Et enfin un moment festif à partager ensemble... autour d'un verre
et avec les images ensoleillées des dernières actions et réalisation
de CITRE-la coopérative !**